

Le PROJET
PEDAGOGIQUE



SOMMAIRE

I- INTRODUCTION

II- PRESENTATION DE LA STRUCTURE

III- LES OBJECTIFS EDUCATIFS DE L'EQUIPE D'ANIMATION

- a) **Projet Educatif du Terriore (PET)**
- b) **Les intentions éducatives**
- c) **Les objectifs généraux**
- d) **Les objectifs pédagogiques et opérationnels de l'équipe d'animation**

IV- LES LOCAUX ET L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

1- Les locaux

- a) **L'accueil du midi**
- b) **L'accueil du soir**

2- L'aménagement de l'espace

V- LA VIE DU CENTRE

1- L'organisation du centre

2- L'accueil périscolaire

- a) **L'accueil du midi**
- b) **L'accueil du soir**
- c) **La pause méridienne**

3- L'évaluation du fonctionnement dans la vie quotidienne

VI- L'EQUIPE

1- Les fonctions de l'équipe d'animation

- a) **Le directeur**
- b) **Les animatrices**

2- Les missions des animatrices pendant les différents temps d'accueil

- a) **Le temps des repas**
- b) **Le goûter et l'accueil du soir**

3- L'évaluation de l'équipe

VII- COMMUNICATION EXTERNE ET INTERNE

VIII- LES SOINS

IX- CONCLUSION

I- Introduction :

Pour grandir, il n'y a pas que l'école et la famille ! Le temps de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de se construire à son rythme dans un environnement adapté à ses envies et ses besoins.

Nous souhaitons ainsi proposer un accueil qui soit vraiment... de loisirs ! C'est-à-dire où l'enfant pourrait retrouver le plaisir de vivre en toute tranquillité, de découvrir, de grandir à son rythme, de retrouver ses copains et partager des expériences originales et enrichissantes, de communiquer avec les enfants et les adultes, de construire ses vacances, de vivre ses projets...

Bref... tout un programme... dont vous allez pouvoir découvrir dès maintenant tous les détails grâce à ce projet pédagogique. Il recense toutes nos idées, des plus modestes aux plus ambitieuses. Que vous soyez parent, animateur, partenaire ou simplement curieux, ce document est pour vous.

A l'image de notre structure, nous avons souhaité ce projet accessible et agréable afin qu'il vous permette de découvrir aisément toutes les ambitions qui animent chaque membre de l'équipe d'animation de l'accueil périscolaire « Le Cab@non ».

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à le lire que nous, à le faire vivre... chaque jour...

Hager Benoît

Directeur du périscolaire « Le Cab@non » d'Uffholtz

II- Présentation de la structure :

Implantation géographique et lieu :

Uffholtz est une commune rurale du Haut-Rhin et se situe sur le piémont des Vosges. Véritable territoire de mémoire, la commune se compose de 1800 habitants. Le village dispose également d'un patrimoine historique varié, et d'un environnement naturel riche comme vignobles, champs et forêts.

De plus, de nombreuses associations culturelles et festives dynamisent le village.

Pour l'accueil de la pause méridienne le midi et pour l'accueil du soir -> les enfants sont accueillis dans le nouveau périscolaire situé sur le site de l'Espérance au 10 rue du Bourg 68700 UFFHOLTZ.

Type de centre :

« Le Cab@non » est le nom du centre d'accueil périscolaire de la commune d'Uffholtz.

Organisateur :

Créé en septembre 2004 sous l'impulsion de la commune d'Uffholtz, la structure est gérée directement par le Maire, ses adjoints et l'ensemble de l'équipe municipale. De plus, elle met à notre disposition entre autres les locaux et le mobilier. Nous nous engageons à respecter ceux-ci, avec les enfants, et ce d'une manière constante.

La Mairie reste notre partenaire financier majeur.

Effectifs prévus :

La structure peut accueillir pour la pause méridienne le midi jusqu'à 75 enfants et pour le soir après l'école, 36 enfants, âgés entre 3 à 12 ans.

⇒ « Le Cab@non » est donc un lieu de vie qui privilégie la découverte, le jeu, les rencontres, la communication et le plaisir. C'est également un lieu où l'enfant est écouté, où il peut accomplir des choses qui sortent de l'ordinaire, où il peut s'exprimer, ...

Les horaires d'accueil des enfants :

« Le Cab@non » accueille les enfants (hors période vacance), les Lundis / Mardis / Mercredis / Jeudis / Vendredis :

Lieux	Périscolaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
« Le Cab@non »	Périscolaire Midi	11H30/13H20	11H30/13H20		11H30/13H20	11H30/13H20
	Périscolaire Soir	16H/18H15	16H/18H15		16H/18H15	16H/18H15
	ACM des mercredis			8H/18H		

III- Les objectifs éducatifs de l'équipe d'animation :

Les intentions éducatives :

Placé entre la famille et l'école, le Centre de Loisirs s'inscrit dans une démarche éducative où l'enfant est partenaire et acteur de ses loisirs. Les valeurs éducatives s'appuient sur les besoins de l'enfant, et visent à développer : l'initiative, l'autonomie, la liberté de choix, les potentialités de chacun, l'éveil à la création individuelle ou collective, les valeurs de tolérances, de respect, de citoyenneté et de responsabilité en associant les familles.

Enfin, elles s'appuient également sur le Projet d'école et sur le Projet Educatif Territorial (PEDT) de la commune d'Uffholtz.

a) Projet Educatif du Territoire (PET) :

Le PET, mentionné à l'article *L. 551-1 du Code de l'éducation*, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Il est également un projet évolutif partenarial qui vise à :

- développer sur un territoire donné une politique locale et globale, concertée et évaluée en faveur des enfants et des jeunes
- favoriser l'accès des enfants et des jeunes à des projets d'éducation populaire, à l'autonomie, et à l'engagement citoyen afin qu'ils trouvent leur place dans la société. Il repose sur une stratégie éducative établie à l'issue d'un diagnostic précis des besoins culturels, artistiques, sportifs, sociaux des enfants, des jeunes et de leurs familles. Il doit répondre à des besoins d'espace, de temps, de rythme de vie, d'activités de loisirs, de santé, de transport, de logement, d'orientation, d'information...
- garantir la continuité éducative entre d'une part les projets des écoles, et d'autre part les projets d'activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Objectifs retenus :

- Renforcer la cohérence des parcours disciplinaires
- Renforcer la cohérence de l'enseignement des mathématiques
- Construire la coopération à l'école

b) Les intentions éducatives :

En ce qui concerne les familles, nous Proposerons un service de proximité de qualité, d'écoute et de souplesse.

En ce qui concerne les enfants, nous accentuerons nos démarches éducatives sur :

- **L'apprentissage du respect :**
 - respect de soi
 - respect des autres
 - respect de l'environnement
- **L'approche du différent :**
 - Accès aux différences culturelles
 - Différences intellectuelle et physique
- **L'épanouissement de la personnalité et des potentialités des enfants**
 - Lors des expositions ou des vernissages
 - Lors des forums de discussion

c) Les objectifs généraux :

- Permettre aux enfants d'acquérir une certaine autonomie et de prendre confiance en eux dans la découverte de leurs capacités et de leurs limites.
- Offrir la possibilité aux enfants de s'épanouir
- Développer leur sociabilité, leur aptitude à vivre en collectivité
- Développer la créativité et l'imaginaire de l'enfant
- Favoriser la découverte de l'environnement et du patrimoine local

d) Les objectifs pédagogiques et opérationnels de l'équipe d'animation :

En déclinaison des objectifs généraux retenus par la structure d'accueil dans le cadre du Projet Educatif, les objectifs propres au projet pédagogique sont les suivants :

Développer et respecter le bien-être de l'enfant :

Après une matinée de classe, il est indispensable d'offrir aux enfants une vraie pause, un moment qu'il apprécie. Ceci lui permettra de reprendre des forces avant de poursuivre ses activités jusqu'au soir.

L'accueil de loisirs et périscolaire doit également garantir la sécurité *morale, physique et affective* de l'enfant.

Pour cela, les animateurs devront respecter leur rythme de vie en leur proposant des activités adaptées à leur tranche d'âge.

Nous souhaitons que l'accueil au périscolaire permette à chaque enfant d'être écouté et entendu dans ses besoins, désirs et souhaits.

En effet, un enfant ne pourra pas profiter pleinement du périscolaire s'il ne se sent pas en confiance, s'il n'est pas écouté et reconnu.

Concernant la sécurité *morale, physique et affective* de l'enfant :

- Mettre en place les règles de vie élaborées en accord avec l'enfant tout en respectant la réglementation. Celles-ci lui permettront de s'imposer ses propres limites.
- Présenter des activités spécifiques pensées et élaborées en fonction de l'âge et des possibilités de l'enfant.
- Veiller à tout moment à avoir une attitude responsable face à l'enfant.
- Informer l'enfant sur les règles de propreté à respecter et l'inciter à se laver les mains et passer aux toilettes.
- Etre présent auprès de l'enfant, sans qu'il se sente pour autant surprotégé ou couvé.

Si la sécurité physique de l'enfant est un point facile à cerner et donc à maîtriser, l'aspect affectif demeure plus complexe à gérer.

En effet, la sécurité affective est principalement du domaine du « non-dit » et de ce fait, c'est à l'encadrement pédagogique de connaître le public dont il a la responsabilité et d'être attentif au comportement de l'enfant.

Pour ce faire, il existe plusieurs éléments qui peuvent aider l'équipe à maîtriser le sujet :

- Une préparation rigoureuse du périscolaire avec une connaissance approfondie du public accueilli
- Une connaissance de la structure d'accueil
- Une parfaite maîtrise du projet pédagogique et surtout un dialogue sans cesse renouvelé avec chaque enfant.
- Une confiance et une complicité entre l'adulte et l'enfant lui permettront d'évoluer en toute sécurité.
- Il faut faire attention au langage des animateurs et des enfants, et ne tolérer aucun propos raciste, discriminatoire ou agressif ; aucune violence physique ou verbale, mais au contraire être à l'écoute.

Permettre le développement de l'autonomie et la prise de responsabilité:

L'autonomie est à envisager dans la mise en pratique des moments quotidiens (repas, goûters, temps d'activités, transition entre les activités...) pour chaque enfant et à la mesure de ses capacités.

Il faudra apprendre à l'enfant à respecter les règles de vie en collectivité (respecter les autres, enfants et adultes, partager la nourriture et ne pas la gaspiller).

➤ Par rapport à l'enfant :

• Dans les activités :

- Favoriser les propositions et le choix de nouvelles activités, grâce à des outils adaptés (boîte à idées, forum...) et en rapportant le jeu ou l'activité au thème.
- Favoriser la découverte d'activités nouvelles et créatrices, en se formant (grâce à des intervenants plus qualifiés) ou en s'informant sur ce qui est possible de faire.
- Amener l'enfant à développer ou à utiliser ses compétences propres, acquises ou nouvelles, en milieu d'expression (jeux menés, lecture, jeux de société, jeux sportifs, ...).
- Privilégier les notions de plaisir et de jeu, en respectant les rythmes biologiques de chacun.
- Dans la mesure du possible, adapter les activités aux capacités et envies de chacun, en observant le comportement des enfants face aux activités proposées, et en restant à l'écoute des enfants.
- Favoriser l'utilisation des capacités inventives et créatives de l'enfant, et proposant des activités nouvelles et évolutives.

• Dans la vie quotidienne (repas, goûters, ...) :

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes sociales, en étant attentif aux comportements, en restant à l'écoute des petits soucis...
- Respecter les règles collectives et de sécurité, en décidant de celles-ci avec le groupe et en restant ferme sur l'application de celles-ci.
- Permettre à chacun de vivre dans de bonnes conditions matérielles, affectives et physiques, en adaptant les comportements et les décisions à l'âge des enfants.
- Faire des repas, des temps d'accueil et de tout temps informel des moments de qualité et d'échanges (maintenir un niveau sonore raisonnable pour favoriser la convivialité).

- Respecter les rythmes biologiques en alternant les temps d'activités dynamiques avec des temps plus calmes, en proposant différents type d'accueil.

- Développer leur autonomie en leur montrant qu'ils ont tous des capacités.

- Trouver en nous des adultes référents et disponibles, en nous montrant nous-mêmes responsables et respectueux des règles et en restant à l'écoute des enfants.

➤ **Par rapport aux adultes :**

• Les parents :

- Permettre aux parents de s'informer et de s'exprimer sur ce que vit leur enfant au sein de la structure à travers, d'une part, l'existence de l'adresse mail du périscolaire « Le Cab@non » sur lequel les parents peuvent poser toutes les questions utiles, d'autre part des manifestations de la structure (Réunion de rentrée, Comité de Pilotage des parents, fête de fin d'année ...).

- Privilégier les échanges avec les parents : tout au long de l'année (le directeurs ou les animateurs se tiennent toujours à disposition des parents qui souhaitent s'entretenir avec eux ou elles)

- Etablir un lien pédagogique avec les parents (se positionner en tant que partenaire éducatif), en intégrant les parents qui le désirent aux différents projets.

• L'équipe d'animation :

- Avoir un regard sur le travail effectué, en préparant, en lien avec le directeur, les différentes activités et en échangeant sur le sens donné aux actions menées

- Permettre à chacun de s'exprimer sur ce qu'il vit dans le groupe à travers notamment des réunions d'équipe

- Permettre à chacun de se former et de s'informer, en échangeant nos compétences, en proposant des moments de formation

- S'engager dans une dynamique de travail et de bonne humeur.

Développer et respecter le besoin à la socialisation des enfants :

Les animateurs durant les différents accueils devront donc :

- faire prendre conscience à l'enfant qu'il a des droits et des devoirs, tout en le sensibilisant au respect des autres et de lui-même.

- Montrer à l'enfant qu'il est un individu au sein d'un groupe, qu'il a une liberté individuelle qui s'arrête là où commence la liberté collective. C'est pourquoi il faudra favoriser les temps en groupe et les activités collectives.

- Apprendre à l'enfant le respect de l'autre et du matériel et de son environnement, en n'admettant aucun acte d'intolérance, de dégradation ou de violence.

- Apprendre à l'enfant le partage et l'échange lors des repas comme pendant les activités.

- Développer les activités de groupe qui favorisent l'éveil à l'autre, la coopération, la solidarité.
- ⇒ Les animateurs doivent donc aider les enfants à vivre parfaitement en harmonie avec les autres.
- ⇒ Une attitude respectueuse de l'adulte envers l'enfant est encore le meilleur exemple de respect et d'intégration qui soit.

Etre curieux et découvrir le territoire :

- Nous favoriserons l'accès à la culture en faisant découvrir aux enfants des lieux incontournables du territoire (abri mémoire, fondation Schneider, médiathèque de Cernay, ...) + si possible des spectacles adaptés à leur âge dans des lieux culturels du territoire.
- Par la participation à des évènements culturels locaux
- Par la découverte des alentours de l'Accueil de Loisirs

Développer l'imaginaire et la créativité des enfants :

- Nous mettrons en place diverses activités manuelles où l'enfant laissera exprimer sa propre créativité et développera sa dextérité.
- Nous proposerons également des ateliers stimulant l'imaginaire de l'enfant, tout en découvrant diverses matières.
- ⇒ Les animateurs(rices) proposeront des ateliers de peinture, de théâtre, de danse, de contes, de découvertes d'images, de motricité fine, de construction, de bricolage, de manipulation d'instruments, de marionnettes, de pâte à modeler ou fimo, de jardinage, d'éveil musical, ...

IV- Les locaux et l'aménagement de l'espace :

1) Les locaux :

a) L'accueil du midi

Le nouveau périscolaire et ses salles de restauration scolaire se situent à 500 mètres environ des écoles sur le site de l'Espérance au 10 rue du Bourg 68700 UFFHOLTZ.

Une grande salle de 80 m² permet à l'ensemble des enfants élémentaires de prendre leurs repas en commun lors de la pause méridienne.

Une plus petite salle de 40 m² permet à l'ensemble des enfants maternelles de prendre leurs repas en commun lors de la pause méridienne.

Après le repas, les enfants disposent d'une grande cours clôturée leur permettant de se dégourdir les jambes, ainsi qu'une aire de jeux comprenant un toboggan et une araignée.

En cas de mauvais temps :

- une salle d'activité est disponible pour les maternelles. Des petits jeux coopératifs, dessins, contes... leurs seront proposés.

- une salle de motricité est disponible pour les élémentaires. Des jeux de coopérations, de la relaxation, des forums de discussion... leurs seront proposés.

L'ensemble des locaux mis à la disposition et à l'accueil des enfants, répondent aux normes de sécurité et d'hygiène sanitaire en vigueur et s'adaptent en fonction de l'évolution des besoins.

b) L'accueil du soir

Pour l'accueil du soir, le périscolaire dispose de 5 salles reliées entre elles, dont le hall d'accueil, où vêtements, chaussures et sacs d'école sont rangés dans des casiers et posés sur un porte manteau.

- ✓ Une première salle réservée aux regroupements collectifs et goûters :

Elle est tout particulièrement destinée à accueillir le groupe d'enfants après l'école. Cette salle est composée de tables et de chaises et de petits mobiliers de rangements pour les activités manuelles et les jeux.

Dans ce lieu nous organisons des activités de bricolage, peinture, pâte à sel, coloriages, etc., sans oublier les jeux de société et de coopération.

- ✓ Une deuxième salle réservée aux activités diverses :

Elle est organisée de manière à favoriser la créativité des enfants à travers des jeux de constructions (lego, kapla...), mais aussi des coins aménagés suscitant les jeux d'imitation, comme la dînette, poupées, garage et voitures.

- ✓ Un hall réservée au coin lecture, détente et jeux théâtraux:

Cet espace est aménagé de banquettes, coussins et présentoirs à livre est spécialement utilisés pour réaliser des activités artistiques et culturelles.

L'aménagement a été conçu pour permettre à l'enfant de lire, d'écouter des comptines et histoires, créer des spectacles.

- ✓ Une quatrième salle réservée aux jeux de coopération et de motricité.

c) L'espace extérieur :

Pour tous jeux ou activités extérieurs nous disposons de la cour du site de l'Espérance. Nous avons de plus la possibilité d'utiliser le verger clôturé proche du périscolaire. Enfin la commune dispose de forêts aux alentours pour permettre les jeux nature.

2) L'aménagement de l'espace :

Les locaux sont aménagés de manière à accueillir les enfants et leurs parents de façon agréable et conviviale. L'aménagement permet aux enfants de s'approprier les lieux et de différencier les espaces autorisés de ceux non autorisés.

Les salles d'activités et le hall d'entrée sont également des lieux d'exposition de toutes les réalisations effectuées par les enfants : de ce fait les familles peuvent également admirer les créations des enfants.

Un panneau d'affichage à destination des parents et des enfants est également mis en place à l'entrée du hall de la structure, pour permettre la diffusion d'informations sur la vie quotidienne de la structure : menus, programmes, ...

V- La vie du centre :

Un règlement intérieur est distribué à chaque famille au début d'année. En ce sens, les règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer, notamment au cours de la réunion hebdomadaire de l'équipe d'animation.

1- L'Organisation du centre

Le Centre de loisirs est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Modalités d'accueil :

L'association doit assurer dans le cadre du périscolaire, l'accueil des enfants de 3 à 12 ans. Toutes les inscriptions administratives se font au périscolaire « Le Cab@non » -> 10 rue du Bourg 68700 UFFHOLTZ tél : 03 89 39 82 48. Les horaires d'inscriptions sont du lundi au vendredi de 14h à 16h.

Attention : Les inscriptions se font au plus tard le mercredi de la semaine précédente.

2- L'accueil périscolaire

a) Le périscolaire midi

(voir projet de fonctionnement midi en annexe)

b) Le périscolaire du soir : Cet accueil a lieu de 16h à 18h15.

Les animateurs(rices) prennent les feuilles d'émargements (maternelle + élémentaire) et se dirigent vers chaque enseignant. Ils appellent les enfants de la liste qui se dirigent sous le préau de la cours où les attends le troisième animateurs(trices). Une fois que tous les enfants sont cochés, les animateurs se dirigent vers le nouveau périscolaire et prennent le goûter dans la cour s'il fait beau, sinon ils le prennent dans la salle de restauration de ce dernier.

16h20 : goûter confectionné par l'équipe d'animation. Il sera affiché à l'entrée du périscolaire.

Nous privilégions la diversité des aliments : pain, chocolat, biscuits, fruits, compotes, confitures, produits laitiers, ...

16h45-18h : début des activités organisées par l'équipe. Proposition et choix donné aux enfants selon le projet de l'équipe et leurs centres d'intérêts

Nouveauté : pour les élémentaires qui désirent faire leurs devoirs, un animateur leur proposera de les aider tous les lundis et jeudis soirs.

17h : Départ échelonné des enfants. Les enfants doivent être obligatoirement cherchés dans la structure par les parents ou par la personne désignée par leurs soins (dans le classeur périscolaire 2020/2021 qui se trouve dans le bureau du directeur sera rangée la liste des personnes qui sont autorisées à récupérer les enfants autres que les parents. Pour cela les parents doivent impérativement remplir un document officiel qui se trouve dans le bureau du directeur).

Les enfants de CM1/CM2 pourront rentrer seuls du périscolaire si les parents auront rempli le document officiel se trouvant également dans le bureau du directeur.

L'équipe d'animation sera attentive à l'accueil des parents et essaiera d'instaurer un dialogue avec eux afin de les tenir informés de la journée de leur enfant.

L'heure de départ de l'enfant sera notée sur la feuille prévue à cet effet.

Avant le départ de chaque enfant l'animateur veillera à lui faire ranger le matériel ou les jeux qu'il a pu utiliser lors de sa présence dans la structure.

c) La pause méridienne :

Le moment du déjeuner est un moment important dans la vie de l'enfant, il doit lui permettre de faire une coupure avec le temps scolaire et refaire le plein d'énergie pour poursuivre sa journée.

Le repas doit pouvoir être pris dans un environnement calme permettant les échanges entre enfants et entre enfants et adultes.

Il est demandé aux enfants de suivre des règles de vie en groupe : attendre que tout le monde soit servi avant de commencer à manger, se tenir correctement à table (langage, posture, tenue) et de parler avec politesse.

Avant de passer à table les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

L'aménagement de la salle est faite de manière à ce que les enfants puissent choisir où ils veulent se mettre. Les enfants sont donc libres de choisir avec quels camarades ils souhaitent partager leur repas. Toutefois les animatrices se réservent le droit de changer de place un enfant au cours du repas si son comportement empêche les autres de manger dans de bonnes conditions.

Dans la mesure du possible une place par table sera réservée aux animateurs(rices) chez les maternelles.

Les enfants sont donc encadrés par plusieurs animateurs qui veillent à ce que chacun puisse manger à son rythme et dans les meilleures conditions possibles. Les animateurs(rices) veilleront à ce que les enfants goûtent à tous les aliments.

Les enfants comme les adultes devront goûter à tous les aliments et au moins finir un des aliments de leur assiette de telle sorte qu'aucun enfant ne reparte de la structure le ventre vide, et cela a également pour but de leur faire découvrir des goûts et des aliments nouveaux.

En ce qui concerne les élémentaires, chaque table aura 5 missions : 4 missions au hasard (petites étiquettes cachées sous l'assiette) qui seront le débarrassage des verres, débarrassage des couverts, débarrassage des assiettes et nettoyage de la table. La dernière mission sera effectuée par un enfant qui sera chef de table. Il devra s'occuper de chercher la cruche d'eau, de maintenir un niveau sonore convenable de la table et de ranger les étiquettes + numéro de table.

Une fois le repas terminé, et suite au passage aux toilettes et du lavage des mains, les animateurs(rices) leur proposent des jeux libres (intérieur ou extérieur).

A 13H15 les animateurs accompagnent les enfants aux écoles.

3- L'évaluation du fonctionnement dans la vie quotidienne

L'évaluation sert à reconnaître et mesurer les effets d'un projet, à porter un jugement, à mieux comprendre les raisons d'une réussite ou d'un échec.

L'évaluation se fait avant, pendant et après les projets.

Avant, l'équipe évalue les besoins, les demandes et les attentes pour en déduire des objectifs. Elle pose aussi des indicateurs permettant de mesurer la réussite du projet (nombre de participants...)

Pendant, l'équipe suit le projet et observe. Elle recueille les informations, comportements utiles à l'évaluation finale, réajuste le projet si besoin.

Après, avec du recul, l'équipe peut faire un bilan et évaluer le fonctionnement et le déroulement du projet dans sa totalité. Le but étant de déterminer la pertinence de l'action, l'efficacité de l'action, son efficacité et sa cohérence.

Concernant les projets du centre de loisirs, l'équipe évalue la fréquentation des enfants, leur implication et l'intérêt porté par les parents.

Des réunions hebdomadaires sont programmées pour permettre aux animateurs de préparer leurs prochaines animations, de proposer des nouvelles activités, d'initier leurs collègues à de nouvelles techniques, ...

Ces réunions hebdomadaires permettent également d'évoquer les problèmes rencontrés, avant de rechercher collectivement une solution.

De façon plus ponctuelle, en fonction des demandes et des besoins, des rencontres avec les parents ou les enseignants peuvent être programmées, en présence du responsable des animateurs.

Ces rencontres formalisées ne font évidemment pas obstacle aux contacts journaliers que les animateurs doivent entretenir avec l'équipe de coordination, les parents et enseignants.

C'est aussi lors des réunions d'équipe que nous parlerons de la pédagogie que nous adopterons tout le long de l'année.

VI- L'équipe :

L'équipe est composée d'un directeur et d'une équipe d'animation composée de 5 personnes.

Directeur -> HAGER Benoît -> DESJEPS + Licence EDM STAPS + Maître d'apprentissage BPJEPS + BAFA + PLC1 + SST

Animateurs(trices) :

- DIETRICH Virginie, BAFA
- ABELES Laurence, BAFA, stagiaire BAFD
- LOEWERT Corinne, ATSEM, BAFA
- CABEZA Michèle, ATSEM, BAFA
- SARRAZIN Southisa, BAFA
- DRAOUAT Annaelle

L'équipe d'animation répond aux normes de qualification fixées par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

1) Les fonctions de l'équipe d'animation

a) Le directeur

Le directeur est garant du bon fonctionnement de l'accueil périscolaire et de l'application de la réglementation DDJS, hygiène et sécurité il assurera :

- la gestion du personnel de son équipe d'animation
- la gestion financière et administrative de son secteur
- la gestion des activités
- la gestion du projet pédagogique
- la gestion des relations extérieures
- la gestion des relations avec les familles
- la gestion de l'administratif d'urgence ainsi que la sécurité physique et morale des enfants.

En cas d'absence du directeur, il est tout de même demandé aux animateurs(rices), de prendre en main l'organisation et le bon déroulement du périscolaire. Ceci dans la limite de leurs missions et des procédures qui ont été mises en place avec le directeur.

b) Les animatrices

- proposent et organisent des activités variées selon le thème proposé

- élaborent des projets d'animations et les présentent au directeur
- animent et organisent la vie quotidienne et les activités de loisirs
- travaillent dans une équipe d'adultes
- gèrent les relations entre les enfants et avec eux
- sont garantes de la sécurité physique et affective des enfants sous leur responsabilité
- soignent les blessures légères des enfants (seulement les animateurs diplômés ou présentant le PLC1)
- gèrent également les relations avec les familles

c) La sécurité :

- Etre garant des procédures de déplacement et du respect des règles de sécurité
- Respecter les consignes de sécurité des locaux mis à disposition (fermeture des portes, application du plan Vigipirate, alerte incendie, ...)

2) Les missions des animatrices pendant les différents temps d'accueil

a) Le temps du repas :

- faire passer les enfants aux toilettes avant le repas
- vérifier que tous les enfants se lavent les mains et tirent la chasse d'eau
- vérifier que les enfants ne jouent pas avec l'eau
- faire essuyer les mains à la serviette ou au séchoir
- les enfants sont libres de choisir avec quels camarades ils souhaitent partager leur repas. Toutefois les animatrices se réservent le droit de changer de place un enfant au cours du repas si son comportement empêche les autres de manger dans de bonnes conditions. Dans la mesure du possible une place par table sera réservée aux animatrices.
- veiller à ce que tous les enfants goûtent à tous les aliments et les inciter à finir au moins un des éléments du repas
- participer au service du repas
- faire attention qu'aucun enfant ne se lève durant le repas
- faire en sorte que le volume sonore de la salle à manger reste raisonnable

b) Le goûter et l'accueil du soir

- préparer le goûter à 15H45
- à partir de 17h, accueillir les parents qui viennent chercher leurs enfants
- cocher sur la feuille de présence le départ des enfants (noter l'heure de départ)
- ranger la salle et monter les chaises sur les tables (avant de quitter son poste)

Animateur de fermeture à 18h15

- noter sur la feuille de présence, les parents qui arrivent après 18h15. Ces derniers devront impérativement signer leur retard à côté de l'heure d'arrivée.

Selon le règlement intérieur, au-delà de 18h21, une pénalité équivalente à une heure de garde sera ajoutée au forfait du soir sur la base du tarif en vigueur.

- éteindre les lumières et vérifier que la porte est fermée à clés

3) L'évaluation de l'équipe :

Evaluations régulières et bilans annuels :

Des évaluations régulières sont mises en œuvre, pour contrôler la qualité :

- Des activités proprement dites (degré d'intérêt, implication des animateurs et des enfants, adéquation entre l'activité proposée et l'âge des enfants ...)
- De la relation entre enfants et animateurs, d'une part, et entre enfants, d'autre part.
- De la relation entre animateurs et avec les partenaires (établissement de liens de confiance avec les parents, les enseignants ...).
- De l'implication de chaque animateur (entretien annuel et notation).

Nous essayerons de mettre en place deux bilans annuels, établis en fin d'année scolaire et en fin d'année civile. Ceci permettra de vérifier que les objectifs fixés pour les différentes activités ont bien été atteints.

VII- Communication externe et interne :

Afin de développer au maximum les contacts avec les familles, les partenaires, et de répondre à toutes les interrogations, tous les moyens de communications sont mis en œuvre.

Ainsi, en dehors des rapports quotidiens du début et de la fin de journée des parents-équipes peuvent être programmées. Ces rencontres peuvent être envisagées d'une manière solennelle (réunions de présentation d'un projet particulier) ou plus récréatives (invitation ou demande d'implication dans le cadre d'un spectacle de fin ou d'une activité particulière).

La diffusion régulière des informations liées à la vie de la structure, par le biais de supports papier ou numériques doivent aussi faciliter la diffusion de l'information.

Les programmes d'activités du mercredi sont édités et mis à disposition des familles pour chaque Accueil de Loisirs.

Toutes les informations concernant la vie de l'accueil de Loisirs sont affichées de manière permanente à l'entrée des locaux (Menus, programmes, ...)

VIII- Les Soins :

La Pharmacie :

Chaque site disposera de plusieurs trousse à pharmacie, composées de tous les éléments aux premières interventions de base (compresses, désinfectant, pansements, pinces à écharde, sérum physiologique...) pour pouvoir donner les premiers soins sur le site mais aussi en sorties. Certains animateurs ont comme formation l'A.F.P.S (Attestation de Formation au Premier Secours) ou le SST (Sauveteur Secourisme Travail)

Le Cahier d’Infirmierie :

Tous les incidents seront répertoriés dans ce cahier prévu à cet effet et qui fera apparaître divers points :

- La date et l’heure de l’incident
- La nature de l’incident
- Le nom de l’enfant
- Le nom de l’animateur
- La nature des soins apportés

L’accueil des enfants avant un P.P.S (Protocole Personnalisé Spécialisé) ou un P.A.I (Protocole Accueil Individualisé) :

L’accueil des enfants présentant des troubles de la santé ou porteur d’handicaps, devra faire l’objet d’une attention toute particulière. L’ensemble de l’équipe devra prendre connaissance collectivement des protocoles d’intégration ou d’accueil individualisé et offrir des réponses adaptées aux attentes de ceux-ci :

- Connaissance du trouble, du handicap, allergies et autres traitements médicaux
- Capacité d’intervention (réactivité, soins, traitement, alerte)
- Intégration de l’enfant à la collectivité
- Désignation de l’animateur référent
- Vigilance de toute l’équipe à tous les moments de la journée
- Respect et application du traitement médicale et des consignes à suivre
- Connaissance du traitement d’urgence

Les mises en place d’un PPS ou PAI seront effectuées après un entretien avec le ou les parents et le responsable.

IX- Conclusion :

Ce projet pédagogique a pour but d’être en permanence en mouvement suite aux réflexions d’équipe. Chaque personne de l’équipe doit pouvoir donner son avis. Tout questionnement doit être posé en réunion d’équipe pour pouvoir en discuter. C’est grâce à tout cela que notre travail pourra être de qualité.

Notre travail est centré sur les enfants. C’est pour eux que nous sommes là, et notre travail est de pouvoir assurer le bien-être de chaque enfant. Dans cette logique, il conviendra de se poser sans cesse les questions suivantes : Pourquoi l’on fait telle ou telle chose ? Pourquoi l’on pose tel ou tel acte ? Pourquoi telle ou telle réaction ? ...

L’équipe travaillera ensemble à répondre à ces questions, réfléchissant ensemble à quelles solutions apportées, quelles attitudes ou quelles activités mettre en place.

Il est également conçu de manière à favoriser l’intégration et l’épanouissement individuel de chaque enfant dans le groupe.

Il doit permettre à l’enfant d’être conduit pas à pas vers l’apprentissage de l’autonomie, en apprenant à devenir un citoyen pour demain.

Les contacts et la qualité des relations entre toutes les personnes doivent représenter le meilleur gage de réussite de l’Accueil de Loisirs ou périscolaire.

Pour terminer, je dirai que L'Accueil Collectif de Mineurs doit avant tout chose être un lieu de plaisir, de loisirs et de détente pour les enfants